



Mardi 3 janvier 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉVACUATION DU BÂTIMENT B DU 15 PLACE VICTOR HUGO

L'évacuation du bâtiment B de l'immeuble situé 15 place Victor Hugo a eu lieu hier soir à partir de 20h. Avec le concours de la police municipale, les habitants présents dans ce bâtiment ont été informés de l'évacuation puis évacués dans le calme.

En tout, 17 personnes dont 2 enfants ont été prises en charge à l'hôtel pour trois nuits. Elles ont été invitées à se rendre dès aujourd'hui au Centre communal d'action sociale pour une analyse de leur situation.

Cette mesure d'urgence fait suite à la chute d'une sous-face de l'escalier du bâtiment B dans la journée du 2 janvier 2017 et à la menace de chute d'autres éléments des parties communes. La pose d'une porte anti-squatt est intervenue dès l'évacuation terminée, afin de sécuriser l'accès au lieu.

Depuis de nombreuses années, la Ville a été contrainte d'engager des travaux de substitution de plus de 400 000€ pour pallier la carence des propriétaires et sauvegarder la sécurité des occupants de ce bâtiment. En parallèle, l'ensemble immobilier situé au 15 place Victor Hugo a été frappé par 16 arrêtés. Un arrêté de péril d'insalubrité globale irrémédiable a été pris le 2 novembre 2016.

Toutes les procédures incitatives et coercitives prises n'ont pas permis d'amorcer la résorption de l'insalubrité de l'immeuble.

Il a donc été décidé d'intégrer cette adresse dans la future concession d'aménagement confiée à la Société de requalification des quartiers anciens (SOREQA) et à la future convention du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Ils permettront l'expropriation du foncier puis la mise en œuvre des aménagements massifs nécessaires.

Si l'évacuation de cet immeuble relevait d'une nécessité absolue, une telle opération met une nouvelle fois en évidence des situations de souffrance et de détresse insupportables. La Ville de Saint-Denis a fait du droit au logement pour tous une de ses priorités. L'insalubrité recule dans notre ville, en particulier dans le centre-ville où elle est la plus importante, et l'accès au logement progresse grâce à la construction et la rénovation de nouveaux logements.

Mais Saint-Denis ne peut faire face seule à ce défi. Plus que jamais, il est urgent que toutes les institutions concernées et l'Etat se mobilisent pour ne plus laisser des familles avec enfants survivre misérablement dans des taudis. Il faut en finir avec l'engrenage infernal dans lequel sont pris des milliers de personnes, condamnées à galérer de squat en squat, à la merci des marchands de sommeil et des réseaux d'escrocs.

Laurent Russier
Maire de Saint-Denis

Contact presse : Véronique Colignon
Service communication de la ville de Saint Denis
06 11 67 74 92 – veronique.colignon@ville-saint-denis.fr

Saint ★
Denis